

## BILAN 2015 ET PERSPECTIVES

### **MALGRE L'ATTACHEMENT DES FRANÇAIS, L'INDUSTRIE DES CHARCUTERIES-SALAISONS FRANÇAISE RESTE SOUS TENSION**

Les Français sont attachés à leurs charcuteries. Selon eux, elle est avant tout synonyme de qualité, de saveur, de tradition et de diversité<sup>1</sup>. Grâce à cette image toujours très positive et au dynamisme des fabricants français, la consommation de charcuteries-salaisons, après un léger repli, progresse de nouveau en 2015 (+ 1,8% en volume). La production de charcuteries-salaisons s'élève à 1,15 million de tonnes et atteint un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros.

#### ***La consommation nationale renoue avec le positif grâce au hors domicile***

En 2015, la consommation à domicile de charcuteries-salaisons des ménages a légèrement reculé pour la première fois depuis 10 ans (-0,5% en 2015 vs +0,4% en 2014 ; +1,3% en 2013), se situant à 836 000 tonnes. Redynamisée, **la consommation hors domicile renoue, quant à elle, avec la croissance** (289 000 tonnes; +9,5%). Ses atouts sont multiples : une large diversité de goûts, une grande praticité, répondant tant aux attentes des circuits bistrologiques qu'à l'univers du snacking à la française.

#### ***L'export reste un puissant levier de croissance***

L'exportation reste un véritable défi compte tenu de la concurrence européenne et des règlements protectionnistes hors de l'Union européenne. **Les exportations françaises ont progressé de 4,3% en valeur** grâce au dynamisme des charcuteries à base de volaille, de bœuf et autres espèces. Les principaux clients de la France en 2015 sont la Belgique (152 M€), le Royaume-Uni (103 M€), l'Espagne (87 M€) et l'Allemagne (85 M€). Une mobilisation générale doit se mettre en place pour favoriser des exportations encore trop faibles (5% du chiffre d'affaires de la profession). **L'ouverture de nouveaux marchés à l'international reste primordiale.** Pour promouvoir l'excellence du savoir-faire charcutier français et favoriser le développement à l'international des entreprises, la FICT a défini un programme d'actions collectives et d'outils de communication ambitieux. Un des principaux pays ciblés est la Chine où les charcuteries françaises ont fait leur entrée en Mars 2014 avec 4 entreprises ayant obtenu l'agrément officiel pour exporter. Deux autres entreprises, auditées par les autorités chinoises à la fin de l'année 2015, sont en cours d'agrément.

<sup>1</sup> Source : Baromètre d'image réalisé par Opened Mind du 02 mai au 14 mai 2016.  
Echantillon de 1 000 personnes âgées de 18 à 60 ans et plus.

***Les entreprises de charcuteries-salaisons françaises réalisent 95% de leurs ventes en France. Dans un contexte national impacté par la crise économique et les discours anxiogènes sur l'alimentation, les entreprises ont pourtant réussi à arrêter l'hémorragie des résultats financiers et de l'emploi grâce, notamment, à une offre « produits de qualité supérieure ».***

**En Juin 2016 (en collaboration avec la CNCT), la FICT a édité une nouvelle édition du Code des Usages de la Charcuterie.** Cette nouvelle édition renforce les règles d'utilisation des mentions relatives à la qualité supérieure, intègre des limites nutritionnelles en matière grasse et sel pour les principaux produits et limite au strict nécessaire l'emploi des additifs.

**Les résultats financiers des entreprises de charcuteries-salaisons sont en légère amélioration** sur l'ensemble de l'année 2014 (résultat net de la profession de 1,5% du chiffre d'affaires). **Après de fortes pertes, l'emploi se maintient.** Les industries charcutières emploient 37 000 personnes, dont 33 448 salariés en CDI (chiffre stable sur un an).

***La pression sur les prix exercée par la distribution pour financer la guerre des prix, reste néanmoins un frein puissant pour les entreprises, les entravant fortement dans le développement de leurs investissements commerciaux, industriels, en recherche et développement et à l'exportation.***

Bien qu'en progression en 2014 par rapport aux trois années précédentes, le résultat net de l'industrie charcutière reste insuffisant pour investir et innover sur le long terme. Pour cette raison, entre autres, la FICT demande que l'on permette aux entreprises de gérer leur activité avec plus de souplesse et continue à demander un rééquilibrage des relations commerciales avec les distributeurs.

***L'attachement des Français aux produits de charcuteries-salaisons, combiné au dynamisme de la profession ont envoyé des signaux positifs. L'industrie charcutière française est mobilisée, afin de reprendre le chemin de la croissance et de l'emploi dans les régions.***

Source chiffres : Banque de France, enquête de production 2015 Ministère de l'Agriculture SSP

***A propos de la FICT***

*Créée en 1924, la FICT (Fédération Française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de Viandes) représente 292 établissements, dont 90% de PME, qui emploient 37 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros pour une production de 1,2 million de tonnes. Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises.*

*FICT.fr -  @FICT\_FRANCE*

**Service de presse :**

VFC Relations Publics - Sophie Ionascu – T. 01 47 57 85 62 – sionascu@vfcrcp.fr